AR PREFECTURE

047-200068948-20211215-DE\_114\_2021-DE

Regu le 20/12/2021

## Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 15 DECEMBRE 2021**

14 - Objet: PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE 2022 - CONVENTION DE

PARTENARIAT ENTRE L'AGGLOMERATION D'AGEN ET ALBRET COMMUNAUTE

N° Ordre: DE-114-2021

Rapporteur : Jean-Louis Molinié, vice-président à la Transition énergétique et à l'Habitat

Nomenclature : 8.5 politique de la ville, habitat, logement

L'an deux mille vingt et un, le 15 décembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Feugarolles, après convocation du 08 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

#### Membres présents (41) :

Andiran: M. Lionel LABARTHE

Barbaste: Mme Valérie TONIN (présente à compter du point 07),

**Bruch: M. Alain LORENZELLI** 

**Buzet-sur-Baïse :** M. Jean-Louis MOLINIE **Calignac :** Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens: M. Serge LARROCHE

Feugarolles: M. Jean-François GARRABOS

Fieux: M. Joël AREVALLILO

Francescas: Mme Paulette LABORDE Lamontjoie: M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre: M. Serge PERES

Lavardac : MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERE

Le Fréchou: M. André APPARITIO

Le Nomdieu: -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin: MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut: M. Francis MALISANI Moncrabeau: M. Nicolas CHOISNEL Montgaillard: M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon: M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu: M. Alain POLO

Nérac: Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY (absent pour

le point 17), Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompiey: -

**Poudenas**: M. Jean de NADAILLAC **Réaup-Lisse**: M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : -Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan: M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne: M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

# Membres absents ayant donné procuration (6) :

Barbaste: M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN (présente à compter du point 07),

AR PREFECTURE

047-200068948-20211215-DE\_114\_2021-DE

Regu le 20/12/2021

Buzet-sur-Baïse: Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et M. Ludovic BIASOTTO Mézin : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques LAMBERT

Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Serge ARNAUNE à M. Nicolas LACOMBE

Membre absent excusé (4):

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Lavardac: M. Georges BARBARA

Sainte-Maure-de-Peyriac: M. Robert LINOSSIER

Thouars-sur-Garonne: M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membre absent non excusé (3):

Le Nomdieu: M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Pompiey: M. Jean-Pierre SUAREZ

Saint-Vincent-de-Lamontjoie: M. Daniel AIRODO

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice: 52

Présents: 41

Votants: 47

Absents: 13

Dont « pour » : 47

- Dont suppléé : 2

- Dont « contre »: 0

- Dont représentés : 6

Dont abstention: 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence Logement et cadre de vie - Opération d'amélioration de l'habitat,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération DE-156-2020 du 16 décembre 2020, positionnant Albret Communauté en tant que plateforme de rénovation énergétique,

Vu la candidature d'Albret Communauté en 2021, à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Nouvelle-Aquitaine qui prévoyait un rapprochement avec l'Agglomération d'Agen pour 2022,

Vu l'avis favorable de la commission habitat du 18/11/2021 au cours de laquelle les objectifs et les modalités de fonctionnement pour 2022 ont été présentés,

Considérant que le seuil de population de 100 000 habitants fixé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour les plateformes à compter de 2022 n'est pas atteignable pour l'Albret seul.

Considérant que des négociations ont été menées avec la Communauté d'Agglomération d'Agen (CAA) pour répondre conjointement à l'appel à manifestation d'intérêt régional 2022,

Considérant le dossier de candidature conjointe de l'Agglomération d'Agen et d'Albret Communauté pour la création de la plateforme Rénov'AA,

Considérant le projet de convention de partenariat entre les deux EPCI pour la création de la nouvelle plateforme Rénov'AA qui lie les deux territoires, annexée à la présente délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Considérant l'exposé du Président Après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité

### AR PREFECTURE

047-200068948-20211215-DE\_114\_2021-DE

Regu le 20/12/2021

- ▶ de créer, à compter du 1er janvier 2022, la plateforme Rénov'AA entre l'Albret et l'Agenais ;
- ▶ d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre les deux EPCI ;
- ▶ de désigner : M. Jean-Louis Molinié en qualité de titulaire au comité des partenaires (COPA) et Mme Valérie Tonin en qualité de suppléante ;
- ▶ de désigner : M. Jean-Louis Molinié pour siéger au comité de pilotage (COPIL) ;
- ▶ d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces de nature administrative ou financière relatives à l'exécution de la présente délibération ;
- ▶ de prévoir au budget les crédits nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

ALBRET COMMUNAU 47600 NERAC A Nérac.

Le Président

Alain LORENZELLI